



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 75092

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur la nécessité de développer le recyclage du papier, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de développer le recyclage du papier au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

La politique du ministre délégué au tourisme en la matière présente deux volets complémentaires : d'une part, limiter la consommation de papier non recyclable et, d'autre part, favoriser l'utilisation du papier recyclé. S'agissant du premier volet, les actions déjà entreprises de sensibilisation et d'incitation telles que l'usage systématique du recto verso des documents à reproduire, le transfert et l'échange de document de travail par le canal de la messagerie électronique et la diffusion de notes aux agents par le biais de courriels devraient contribuer à la diminution de l'utilisation du papier non recyclable. La mise en place d'un suivi personnalisé, réalisée récemment, à travers notamment l'obligation d'enregistrer le code du service sur les photocopieurs d'étage, permettra par ailleurs d'apprécier au mieux les consommations. Le second volet concerne les actions plus directement orientées sur le recyclage du papier, grâce notamment au tri sélectif et à la récupération, qui seront instaurés dans les prochains mois. Le papier sera déposé par les agents dans des réceptacles prévus à cet effet. Collecté, il fera alors l'objet d'un recyclage. Une autre action consistera à développer l'utilisation de papier recyclable dans le cadre d'un contrat qui sera prochainement signé avec une société spécialisée dans la fourniture de ce matériau.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75092

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9158

Réponse publiée le : 29 novembre 2005, page 11108